Environnement, RSE

Gestion environnementale des eaux de pluie

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | SSE-8940020 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 145 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier la réglementation européenne et nationale
- Mettre en œuvre les solutions techniques et leurs modalités de mise en œuvre
- Appréhender le dimensionnement d'une solution compensatoire d'eau pluviale à l'échelle d'une parcelle ou d'un projet urbain

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Connaître les enjeux de la gestion des eaux de pluies au regard de l'aménagement et de l'environnement

Public concerné

- Maîtres d'ouvrages, ingénieurs et techniciens de services d'assainissement
- Maîtres d'œuvre et architectes
- Responsables d'exploitation
- Toute personne chargée de la conception d'un projet d'aménagement ou d'un bâtiment

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Appliquer le cadre réglementaire

Intégrer la réglementation européenne et la Directive cadre sur l'eau

Maîtriser la réglementation nationale

- La Loi sur l'eau, les textes d'application et les procédures d'autorisation et déclaration
- Se conformer au dossier Loi sur l'eau : état initial, état projeté, étude d'impact, mesures compensatoires
- Les liens avec l'urbanisme : le Code général des collectivités territoriales et le schéma d'assainissement des eaux pluviales

Maîtriser les connaissances de base sur les eaux pluviales

Appréhender les paramètres hydrologiques

- Intégrer les données pluviométriques et définir la "période de retour"
- Comprendre l'évaluation de la relation pluie-débit
- Interpréter un hydrogramme de ruissellement
- Comprendre l'évaluation des volumes de rétention nécessaires selon différentes méthodes

Exercice d'application : calcul des débits et dimensionnement des volumes de rétention nécessaires

Caractériser la pollution issue des eaux de pluie

- Identifier les types et les origines des polluants
- Analyser les impacts à court et long termes sur le milieu récepteur
- Appréhender les méthodes de traitement avant et après entrée dans les réseaux

Identifier et dimensionner les solutions techniques de gestion des eaux pluviales

Comparer les solutions de gestion à la parcelle

- Les toits stockant ou végétalisés
- Les puits d'infiltration
- Les tranchées d'infiltration
- La réutilisation des eaux de pluie

Étude de cas : analyse commentée de différentes réalisations et identification des bonnes pratiques à retenir

Comparer les solutions de gestion en grand

- Les noues
- Les bassins de stockage et d'infiltration
- Les bassins enterrés
- Le stockage en canalisation

Exercice d'application : dimensionnement de différentes solutions selon les données de projets réels

Définir les critères de choix entre les solutions de rétention et d'infiltration

- Le contexte local
- Les modalités de construction et d'entretien
- Les coûts associés

La réutilisation des eaux de pluie

- Contexte réglementaire
- Mise en oeuvre

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.